

## DÉPLACEMENTS ET PAYSAGES À VENIR DANS LE PAYS MIDI QUERCY

Mobilité, Après pétrole, Territoires ruraux, Paysages quotidiens

Alors que les villes tentent d'adapter leurs mobilités aux exigences environnementales : 93 % des déplacements en milieu rural (contre 60 % dans les grandes agglomérations) en France se font en voiture. La voiture reste, pour l'instant, le mode de transport qui offre la plus grande flexibilité et sécurité (horaire) hors de l'urbain.

Cette situation est liée à plusieurs enjeux :

- sanitaire, la pollution atmosphérique et la sédentarité ont un coût ;
- énergétique, notre dépendance aux énergies fossiles et nucléaires, n'est pas un équilibre satisfaisant ;
- social, dans une société qui demande à être mobile, ceux incapables d'y répondre sont marginalisés ;
- environnemental, les déplacements quotidiens dans les territoires périurbains et ruraux seraient responsables de 8 % des émissions de gaz à effets de serre nationaux. De plus les infrastructures automobiles ont un impact direct sur l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

Les solutions à ces 4 enjeux, à fortiori pour ce dernier, dessineront les paysages de demain. « 3% du territoire français est occupé par les infrastructures de transport »<sup>1</sup>, dont 79 % de routes et d'autoroutes (hors parkings).

Bien que la voiture, en tant qu'objet, est au cœur du problème, précisons que la remplacer ne suffira pas. C'est notre manière de l'utiliser, principalement seul (autosolisme), qui pose problème.

Cette situation invite à penser l'avenir des mobilités dans les territoires ruraux. Comment projeter les changements sur les paysages, peu densément habités, par ces nouvelles mobilités ? Et notre manière (motilité) de nous les approprier ?

Ce TFE aura pour objectif de fédérer les espaces et acteurs de ces nouvelles mobilités afin de projeter les paysages à venir dans le temps et l'espace de notre quotidien.

Nos modes de déplacement ont beau être au cœur de ce sujet de TFE, le défi sera bien de concevoir le rôle qu'ils ont à jouer dans le dessin et récit du paysage et donc de l'espace public, naturel, rural ou urbain.

Quels espaces publics projetés aux nouvelles pratiques de déplacement, alternatives à l'usage de la voiture seul, en milieu rural ?

Le Pays Midi Quercy situé dans le Tarn et Garonne (30min en voiture au Nord-Est de Montauban) est un territoire qui affiche une volonté de travailler en ce sens.

Les déplacements routiers quotidiens de l'Ouest du Pays Midi Quercy sont guidés par l'A20 et attirés par l'aire urbaine de Montauban et Caussade. Quant à l'Est, les déplacements sont moins importants et plus internes au territoire.

La densité de population est à l'image des déplacements: le Pays Midi Quercy est plus densément habité à l'Ouest.

Ce territoire est traversé par deux lignes de chemins de fer Sud/Nord; l'une, voisine de l'A20, reliant Toulouse à Limoges (direction Paris); l'autre, plus dans les terres, reliant Toulouse à Aurillac. Cette dernière est menacée de fermeture faute de fréquentation.

Entre les deux, d'Est en Ouest, des départementales et pas de modes transports alternatifs crédibles pour un usage quotidien. En son cœur, la gare de Lexos, un point de départ potentiel, exceptionnellement grande (2e du département, en taille) pour un lieu dit anciennement ouvrier qui compte aujourd'hui une centaine d'habitants.

Sur cet axe Est / Ouest, de Caussade à Lexos, quels espaces donnés, à voir et à vivre, aux usagers des modes de déplacements alternatifs à l'usage de la voiture dans le territoire du Pays Midi Quercy ?

1. Commissariat général au développement durable, 2013